



MAIRIE - 73730 SAINT PAUL SUR ISERE  
☎ 04.79.38.20.83 📠 04.79.38.26.97 🌐 www

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2017 à 19 H 30

**Présents** : Patrick MICHAULT, Mme Véronique AVRILLIER, Marc ASSET, Clovis AVRIT, Gérard CARREAU, Mme Nelly MICHAULT, Mme Sylviane LEGER, David VALLON.

**Absent(s) excusé(s)** : Sébastien BLANC, Julien FILLION-NICOLLET, Mme Alexandra MARTIN-CORREIA, Mme Aurélie OBIN, Mme Laurence PILLET.

**Quorum** : atteint    **Pouvoir** : NEANT

**Secrétaire de séance** : Gérard CARREAU

**Monsieur MICHAULT indique que cette réunion fait suite à celle prévue le 24 février mais que faute de quorum, elle a été reportée à aujourd'hui, vendredi 03 mars 2017.**

### Ordre du jour

#### **00. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente**

Le compte-rendu de la réunion du 18 Janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

#### **01. Communication des décisions prises en vertu de la délégation de compétence**

Lecture des décisions prises par le maire :

**Décision** : 2017- 02 et 03

**Objet** : Frais et Honoraires et experts

##### **Article 1 :**

Il est autorisé le paiement des factures relatif aux frais, *honoraires, experts* suivants :

<b>Tiers</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
<b>CDG</b>	Diagnostic d'une mission d'archivage	<b>225.09</b>
<b>Maître FIAT Sandrine</b>	Mémoire recours affaire DENCHE, infraction à l'urbanisme (reportée en septembre 2017 devant le Tribunal)	<b>995.14</b>

**Décision** : 2017-

**Objet** : Achats et fournitures divers

##### **Article 1 :**

Il est autorisé le paiement des factures relatif aux *achats de fournitures et autres* suivants :

<b>Tiers</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
<b>SUPER U</b>	Machine à café mairie + vaisselle salle polyvalente	<b>222.34</b>
<b>DESCOURS CABAUD</b>	Casque anti bruit agents	<b>82.87</b>
<b>BORLET IMPRIMERIE</b>	Impression bulletin 2017	<b>1441.00</b>

<b>REAL</b>	LED Eclairage Public	<b>14 514.97</b>
<b>KILOUTOU</b>	Location nacelle	<b>1949.30</b>
<b>Click service</b>	Ordinateur école	<b>826.60</b>

**Décision** : 2017-

**Objet** : Entretien des véhicules et matériels communaux

**Article 1** :

Il est autorisé le paiement des factures relatif aux *fournitures d'entretien et réparations* suivants :

<b>Tiers</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant</b>
<b>DESCOURS ET CABAUD</b>	Entretien véhicules huiles	<b>60.77</b>
<b>SAMSE</b>	Kit solaire pour volets roulants école	<b>285.59</b>

Pour information :

Règlements sur 2017, travaux engagés en 2016

PICH ELEC	Solde dépose H61	25 183.03
DIVERS CITE	Solde lot 2 aire de jeux	373.75
GREG CONSTRUCTION	Solde préau	1 007.81
IT LEC	Solde électricité préau	125.28
SEVESSAND	Solde charpente préau	2 981.27
EIFFAGE	Reprise affaissement chaussée le Cudray	4 613.76
VRD SERVICES	Barrières le Château	6 300.00
VAUDAUX	Tapis monte sel	4 920.00

### **1. CIID, commission intercommunale des Impôts**

La CIID est obligatoire pour la communauté d'agglomération (elle avait déjà été mise en place pour la CO-RAL). L'élue référente à Arlysère doit établir une liste de 40 commissaires, 20 titulaires et 20 suppléants. Cette liste sera ensuite transmise au directeur départemental des finances publiques qui retiendra 10 titulaires et 10 suppléants qui siègeront in fine à cette commission intercommunale.

Les propositions de chaque commune d'Arlysère doivent être désormais actées dans une délibération de la commune.

Monsieur MICHAULT propose la candidature de Messieurs BLANC Martial, MUTET Maurice, et Clovis AVRIT qui remplissent les conditions requises : nationalité, droits civils, âge, contribuable...qui en acceptent la charge.

Abstentions : 0

Voix contre : 0

Voix pour : 8

### **2. Renouvellement du contrat de travail de l'adjoint administratif contractuel au secrétariat**

Par délibération du 18 janvier 2017, le Conseil Municipal avait autorisé la signature du contrat de travail à passer avec Mme Sandra BOULAY pour le secrétariat durant l'absence de l'agent titulaire.

Ce contrat avait été établi pour une période de 3 mois soit jusqu'au 31 mars 2017.

Aujourd'hui, considérant que l'arrêt de travail va au moins jusqu'au 30 juin et que Mme BOULAY donne toute satisfaction, il est proposé le renouvellement de son contrat dans les mêmes conditions jusqu'au 30 juin 2017.

Abstentions : 0  
Voix contre : 0  
Voix pour : 8

### **3. Participation financière des entreprises pour un encart publicitaire dans le bulletin communal**

Comme les années précédentes, 16 entreprises ont souhaité un encart publicitaire dans le bulletin communal.

Pour l'encaissement de leur participation financière, une délibération doit en acter le montant : 80.00€ fixé par délibération du 12 juin 2015.

Il est proposé de valider cette participation financière.

Abstentions : 0  
Voix contre : 0  
Voix pour : 8

### **4. Concert à l'église le vendredi 31 mars 2017**

La mairie a été contactée par Mme TARTARAT, agent territoriale au service « école de musique » à Arlysère pour l'organisation d'un concert de musique classique déconcentré à l'église de ST Paul sur Isère.

Ce concert, initialement prévu le samedi 1<sup>er</sup> avril avec le trio Sylvain RUFFIER a été déplacé au vendredi 31 mars à 20h00, toujours à l'église mais avec un autre ensemble instrumental car Monsieur RUFFIER s'est désisté. L'identité du nouvel ensemble ne nous est pas encore connue à ce jour mais le concert est bien maintenu.

Les frais de ce concert s'élèveraient à environ 1 000€ à la charge de la commune.

La paroisse en a été informée.

Il est demandé aujourd'hui d'acter le principe de la participation financière de la commune.

Abstentions : 0  
Voix contre : 0  
Voix pour : 8

Monsieur MICHAULT informe que l'entreprise SEVESSAND a travaillé sur le balcon (changement du plancher, mise aux normes du garde-corps et main courante de l'escalier). Durant les travaux, l'accès à l'église est temporairement limité. Il rappelle également qu'à l'achèvement, tout sera nettoyé au mieux. Reste une intervention sur l'éclairage et à poser des blocs secours dans l'escalier. La commission de sécurité donnera son avis.

#### **Pour information : URBANISME (Mme Avrillier Véronique)**

##### **11.1. Dossiers Permis de Construire,**

-  GUILLOT Robin, Beauséjour : construction d'un abri non clos servant pour le stockage de bois de chauffage. Cette construction fera 92,05 m2 d'emprise au sol, refusé
-  DESSAUX Jean-Michel, Le Combet, en cours

##### **11.2. Déclarations Préalables accordées :**

-  ARRUE GADEA Nicolas, le Villard, réfection d'un garage et création d'ouvertures
-  GUILLOT Gilles, le Château, création d'un abri voiture non clos sur emplacement de stationnement existant. Toiture tôles pré-laquées, murs agglos de 20 cm, crépi identique au bâtiment existant.
-  GONTHIER Raymonde, le Villard, changement de volets côté Sud et Ouest, volets roulants couleur chêne doré.

- ✚ NANTET Claude, la Fontaine, extension habitation ossature bois sur six piliers, isolation, toit 2 pans, 2 fenêtres 1600x1200, volets roulants, crépi identique à l'existant.

### **11.3. Déclarations Préalables en cours :**

- ✚ JACOB GUILLOT Corie, le Château, pose de brise vue en PVC anthracite hauteur maximum 1,50m, pose de palines devant la maison (PVC gris anthracite), création de piliers et murette. Mise en place d'un portail et portillon.
- ✚ PORRET Franck, la Fontaine, isolation extérieure, volets roulants isolants, porte de garage sectionnelle, rénovation du bardage.

### **11.4. Déclaration d'Intention d'Aliéner**

- ✚ Vente MARCHAND Corinne, en Bayer, la commune n'exerce pas son droit de préemption

### **Pour information : FORET**

La commission s'est réunie pour prendre connaissance des propositions de travaux établies pour 2017 par les services de l'ONF. Les devis retenus seront validés lors du prochain conseil municipal.

## **5. Communications et Questions diverses**

- Monsieur MICHAULT donne un compte rendu des 3 réunions de travail qui se sont tenues avec le cabinet d'urbanistes PRO AND CO pour la révision du PLU. Ces réunions de travail ont pour but la rédaction d'un diagnostic du territoire communal : particulièrement par rapport à l'économie, l'environnement, les déplacements.  
Il précise que tous les documents mis à disposition des élus sont des documents de travail et doivent rester en interne.  
Ce diagnostic sera présenté à la population lors de la réunion publique qui aura lieu le 11 avril à 18h00 à la salle polyvalente.  
D'autre part, un cahier de « concertation » est à disposition au secrétariat de mairie pour les demandes ou avis des administrés sur cette révision du PLU.
- Monsieur MICHAULT rappelle la réunion qui s'est tenue à Tours en Savoie fin janvier avec la gendarmerie ayant pour objet la prévention anti-cambriolages, voisins vigilants. Il souhaite pouvoir installer des petits panneaux « voisins vigilants » aux 3 entrées du village.
- Il indique être allé au bureau communautaire élargi du 02 mars ainsi que plusieurs élus de la commune au cours duquel ont été expliqués les nouveaux mécanismes de la fiscalité d'Arlysière (neutralité fiscale) et les conséquences pour les communes notamment sur le vote des taux d'imposition communaux.
- Le 01/03/2017, dernière échéance (12 201,87€) du prêt contracté pour le réservoir du Cudray, 100 000€ en 2008.
- Il rappelle que suite à une réclamation orale, les propriétaires de chiens doivent prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Il invite, comme pour toutes les nuisances de voisinage, à aller voir le propriétaire.
- Mme BERTHET, conseillère départementale a adressé un courrier rappelant l'importance des dépistages des cancers (mammographies ou examen colorectal).

## **6. Tour de table du Conseil Municipal**

→Véronique AVRILLIER :

- donne l'état d'ouverture de certains chemins, celui du Chatelet au Repein est ouvert...
- dit qu'un registre de concertation du PLU est à disposition au secrétariat
- dit qu'aux abords des ruisseaux, l'entretien appartient aux propriétaires riverains
- Enfin qu'il y a des travaux à l'église et donc de la poussière qui sera nettoyée, l'église sera rendue propre.

→ Il n'y a pas d'autres remarques formulées par les élus présents

**7. Parole aux personnes qui assistent au Conseil Municipal.**

→ Aucune remarque

Prochains Conseils Municipaux les :

- **Jeudi 23 mars à 19h00**
- Mercredi 26 avril
- Jeudi 08 juin
- Mercredi 05 juillet
- Mercredi 06 septembre

Fin de la séance à 21h30

Secrétaire de séance : Gérard CARREAU

Compte rendu validé par Monsieur MICHAULT.